



René Souchon, Président du Conseil Régional d'Auvergne, et Hamid Berkani, Président de l'E2C Auvergne, sont à IFI 03, ce jeudi 12 mars 2009, pour remettre les attestations de compétences aux stagiaires de la plateforme E2C Allier, en présence des chefs d'entreprises qui les ont tuteurés.

**Communiqué
de presse
12 mars 2009**

L'Ecole de la 2^{ème} Chance a pour objectif d'offrir à un public éloigné de l'emploi, âgé de 18 à 30 ans, des lieux privilégiés d'éducation, avec une approche pédagogique individualisée.

En France, près de 4.000 jeunes sont accueillis chaque année dans l'une des 15 Ecoles du Réseau.

Faisant partie des 150.000 jeunes qui sortent du système éducatif traditionnel, le seul critère de sélection retenu pour leur intégration à l'E2C est leur motivation à faire aboutir leur projet. 90 % d'entre eux n'ont aucun diplôme, 57 % n'ont aucune expérience professionnelle et leur moyenne d'âge est de 20,4 ans.

Avant d'entériner leur candidature, l'adaptation et l'acceptation de règles de vie minimales en collectivité est évaluée. Et c'est cette prise en compte très marquée de chacun(e) qui représente la vraie force et la grande particularité des E2C, en général, et de l'E2C Auvergne, en particulier.

L'E2C Auvergne, un marqueur fort de la politique sociale

Initiateur et porteur du projet dans la continuité des Assises territoriales, le Conseil Régional d'Auvergne positionne l'E2C Auvergne comme un marqueur fort de la politique sociale.

Persuadé que la formation et l'apprentissage demeurent des priorités incontournables, il a voulu impulser un engagement encore plus dynamique des plateformes des quatre départements auvergnats.

En optimisant sa méthode de formation fondée sur trois pôles -*pédagogique, économique et social*-, l'Ecole de la 2^e Chance Auvergne entend apporter une réponse efficace et individualisée à l'échec scolaire en permettant à ces jeunes de 18 à 30 ans de « briser la fatalité » et de s'insérer professionnellement et de manière pérenne.

En 2007, le taux de sorties positives en Auvergne a été de 71 %, soit 8 points au-dessus de la moyenne nationale.

Il faut noter également le faible taux d'abandon des jeunes engagés dans un parcours individualisé (16 %). A ce jour, près de la moitié des anciens stagiaires de l'E2C ont un contrat de travail, dont une part importante en CDI !

La plateforme de l'Allier de l'E2C Auvergne

La plateforme de l'Allier de l'E2C Auvergne, située à Moulins (03), dans les locaux de l'organisme IFI 03, a été la première plateforme ouverte en région Auvergne en mars 2006.

IFI 03 fédère 50 professeurs, 12 collaborateurs administratifs, et plus de 3.000 entreprises partenaires, permettant un taux d'insertion de près de 90 %.

133 stagiaires ont été accueillis en 2008, par l'E2C Allier. Avec un âge moyen de 21 ans, 99 % d'entre eux ont un niveau inférieur ou égal au niveau 5, 47 % sont sans aucune expérience professionnelle, 14 % Rmistes, 8 % reconnus travailleurs handicapés et 79 % demandeurs d'emploi depuis plus d'un an.

La remise des attestations de compétences aux stagiaires, en présence de leurs tuteurs, des partenaires de la plateforme de l'Allier de l'E2C Auvergne et des élus du Conseil Régional sera un temps fort de leur parcours.

**E2C Auvergne
Place Delille
63000
Clermont-
Ferrand
04 73 31 84 93**

Contact presse : **M-Luce Bozom - 06 15 15 63 20**

L'E2C en chiffres

L'E2C en France

Près de 4.000 jeunes accueillis/ an

L'E2C en Auvergne

433 jeunes accueillis en 2008 (soit + de 10 % du national)

- ⊃ 94% ont un niveau inférieur au niveau V
- ⊃ 47% n'ont aucune expérience professionnelle
- ⊃ 79% sont sans emploi depuis plus d'un an
- ⊃ 13% sont bénéficiaires du RMI
- ⊃ 4% sont travailleurs handicapés

Les résultats de l'E2C Auvergne en 2007

⊃ **71% de sorties positives**

- ◇ 45% obtiennent à leur sortie un contrat de travail
- ◇ 7,5% vont vers un contrat en alternance
- ◇ 18,5% vont vers des formations diplômantes ou qualifiantes

Les financements de l'E2C Auvergne en 2007

Budget global : 2.967.477 €, soit :

- ⊃ Conseil Régional d'Auvergne : 1.886.916 € (63,59 %)
- ⊃ DIV, DRTEFP, Conseil Généraux, Communautés de communes, Chambres consulaires, Fondation E2C, cotisations : 1.080.561 € (36,41 %)